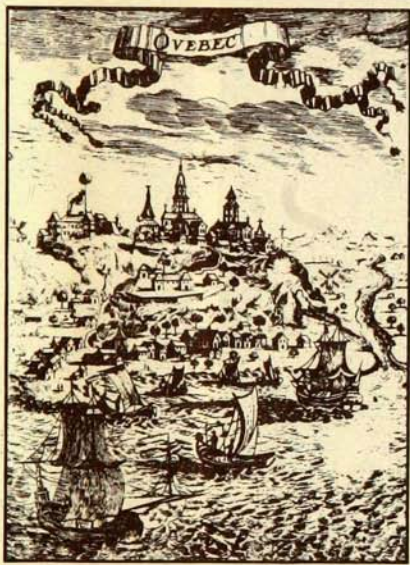


F

5082

C666



Bibliothèque Nationale du Québec

L'apport ■■■
■■■ **champenois**
à la colonisation
du Canada ■■■

par René GOBILLOT

**L'apport champenois
à la colonisation du Canada**

**Conférence prononcée à la Légation du Canada
à Paris, le 25 novembre 1932**

F
5082
C6G6

[S]





Aux origines du Canada, on trouve dans tous les domaines des valeurs : valeurs dans la vigoureuse santé morale et physique des éléments d'implantation, sortis de nos provinces de l'Ouest, de la Picardie à la Saintonge, en passant par la Normandie et le Perche ; valeurs dans les apôtres qu'envoyèrent là-bas Récollets. Jésuites, Sulpiciens et dont beaucoup donnèrent leur sang pour le baptême de cette terre neuve ; valeurs encore dans plusieurs des administrateurs qui présidèrent aux débuts de la colonisation ; valeurs enfin dans les dévouements de l'ordre le plus élevé que suscita la colonie naissante.

Et peut-être est-ce là, à tout prendre, le côté le plus curieux et le moins connu des origines de la Nouvelle - France. Car la Vieille France, vraiment, éprouva pour le Canada, dans les premières années du XVII^e siècle, un irrésistible attrait spirituel et mystique. Sous peine de ne comprendre qu'imparfaitement notre implantation dans la vallée du Saint-Laurent, il faut se rappeler l'esprit qui animait alors le mouvement de la contre-réforme française, où se rejoignaient de façon si surprenante un étonnant sens pratique

et une vie religieuse intense, et où l'élévation dans le domaine de la spiritualité mettait certaines âmes en communication avec le monde surnaturel.

Evidemment, cette psychologie d'une extrême complexité, où les visions et la raison se mêlent étroitement, nous surprend chez les hommes du XVII^e siècle. Mais c'est là un fait. Il nous faut l'accepter si nous voulons bien connaître les origines du Canada où jouèrent un si grand rôle ceux que j'appellerais volontiers — encore que les deux termes semblent s'exclure — des mystiques d'action.

*
* * *

Des mystiques d'action ! Voilà surtout ce qui va composer l'apport de la Champagne à la colonisation de la Nouvelle-France, avec en outre un administrateur incomparable : **Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Jean Talon.** Individualités puissantes, derrière lesquelles apparaîtront, curieuses ou belles, mais moins accusées, certaines figures qui serviront à donner leur plein relief aux personnages de premier plan.

Précédant ces grands premiers rôles, il convient de citer dès le commencement du XVII^e siècle, le sieur de Poutrincourt, auquel Les-carbot a consacré sa « Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutrincourt en la Nouvelle-France depuis vingt mois en ça ».

Poutrincourt était un gentilhomme picard, mais la Champagne peut le revendiquer au moins pour partie, puisque, de sa mère, Jehanne de Salazar, il tenait la baronnie de Saint-Just (aux confins de la Marne et de l'Aube). Et sans doute, n'était-

ce point là chose négligeable puisque le fils aîné de Poutrincourt, « vice-amiral en la mer du Ponant », n'était connu que sous le titre et sous le nom de Baron de Saint-Just.

A vrai dire, quand on trouve Poutrincourt en Acadie, en 1610, il n'en était pas à son premier voyage, mais bien à son troisième.

En 1604, il avait avec Champlain accompagné M. de Monts ; mais tandis que ce dernier s'installait à Sainte-Croix, Poutrincourt toujours avisé choisissait une côte plus hospitalière qu'il baptisa Port-Royal et dont il se fit concéder le bassin. C'était, on le voit, un homme pratique. Après un voyage en France, Poutrincourt revint en 1606; or, à ce moment, son privilège commercial est retiré à M. de Monts et cela remet tout en question.

Mais Poutrincourt est tenace. Il prépare une troisième expédition et repart au début de 1610, emmenant avec lui un autre Champenois, Messire Jessé Fleuche, prêtre, natif de Lantage, au diocèse de Langres, mais en ayant bien soin de laisser en France les deux Jésuites qui, d'ordre du Roi, devaient l'accompagner.

Il était plus sûr ainsi de n'avoir pas à partager son autorité. Et celle-ci s'exerçait dans tous les domaines, même religieux, puisqu'il se met aussitôt en quête de retrouver les sauvages catéchisés par lui aux voyages précédents et en particulier le plus ancien capitaine de la contrée, Membertou, pour leur « rafraîchir la mémoire de quelques enseignements de la Religion que nous leur avons autrefois donnés et l'instruire des choses qui concernent le salut de l'âme ». — C'est Lescarbot qui parle.

Louable souci, assurément, et dont il n'y a pas lieu de s'étonner en un temps où volontiers on mettait une pensée religieuse à l'origine d'une entreprise. Mais ce qui est plaisant, c'est de voir ce coureur d'océans mué en prédicateur. Un homme, du reste, qui va droit au but et ne doit pas s'embarrasser d'objections. Avec cela doué, à n'en pas douter, d'une force de persuasion peu commune, puisque son cours de catéchisme commencé en mai aboutit au baptême, le 24 juin suivant, de Membertou et de vingt des siens.

L'excellent homme ne s'en tint pas là, et au cours de ses déplacements il recrutait de nouveaux catéchumènes qu'il expédiait au patriarche Jessé Fleuche, installé à poste fixe à Port-Royal d'Acadie, aujourd'hui Annapolis ; ce qui était peut-être plus sûr au point de vue de la doctrine. « Ainsi, nous dit son historien, au péril de sa vie, avec des fatigues et des souffrances incroyables, il va chercher les brebis égarées pour les amener à la bergerie de Jésus-Christ et accroître le Royaume céleste ».

Que des résultats appréciables aient été obtenus, cela n'est pas niable ; mais quand on voit les difficultés que rencontrèrent plus tard les apôtres du Canada dans leur œuvre d'évangélisation, on peut se demander si Lescarbot n'apprécie pas avec un peu trop de complaisance les conversions obtenues par Pouttrincourt. Aussi bien l'historiographe a-t-il pu se laisser prendre à la magie du verbe, en quoi il serait bien excusable, puisqu'il était avocat.

En tout cas, un fait est certain, c'est que l'année suivante, deux Jésuites — ceux sans doute que

Poutrincourt avait laissés au port — les Pères Biard et Massé, étaient en Acadie pour travailler à la conversion des indigènes. Pas pour longtemps, hélas ! car, dès 1613, ils doivent céder devant les violences d'Abgrall et rentrer en France.

Le Père Massé, toutefois, a gardé un tel souvenir de sa prédication qu'au Collège de La Flèche où il a été envoyé, il ne songe qu'à une chose : repartir au Canada. Ce retour, il l'attendra douze ans, mais alors il débarquera à Québec avec les Pères de Brébeuf et Lalemant — deux futurs martyrs — auxquels l'année suivante sera envoyé un renfort, dans lequel nous trouvons un autre Champenois, le Père Anne de Noue.

*
**

Ce religieux était de haute naissance. Il avait débuté à la Cour en qualité de page, puis était devenu officier de la Chambre du Roi. Ayant renoncé au monde, il entra dans la Compagnie de Jésus et connut dans ses études théologiques les plus brillants succès.

Tel était cependant son amour de l'humilité qu'il aspirait aux emplois les plus modestes. Il allait trouver au Canada le plein accomplissement de ses désirs. Sa complète inaptitude à l'étude de la langue huronne lui interdit en effet la prédication et le confina dans les besognes toutes matérielles de défricheur, de bâtisseur, de menuisier.

Rentré en France après la capitulation de Champlain devant les Anglais de Kertk, le 19 juillet 1629, le Père de Noue retrouva une chaire au Collège d'Amiens, et il semblerait qu'il y fut mieux à sa place, mais ce n'est qu'une apparence, puisque le Canada ayant été rendu à la

France au traité de Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632, et les Jésuites étant repartis dès le 12 avril sur l'ordre de Richelieu, le Père de Noue est encore du voyage.

Ne pouvant prêcher, il va s'employer à l'aménagement de la résidence des Pères, à Notre-Dame des Anges, tout près de Québec. Vie obscure, toute de dévouement, de renoncement, d'abandon, et dont la mort, digne d'un martyr, fut un dernier acte de charité.

En janvier 1646, en effet, ayant appris que deux soldats épuisés par un voyage en raquettes se trouvaient dans les environs, le Père de Noue ne craignit pas de partir en pleine nuit à leur secours. Enveloppé par une terrible « poudrerie » (1), il s'égara. On retrouva son corps complètement gelé, le 2 février suivant, « fixé dans l'attitude de la prière, à genoux, les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés au ciel » (2).

*
**

Dans le temps que le Père de Noue meurt en ce pays de Québec qui, pendant plusieurs années, fut le cœur de la colonie, l'influence française connaissait depuis trois ans un nouveau centre de rayonnement : Villemarie, ou Montréal, bastion avancé, hardiment planté comme une flèche en plein cœur du pays iroquois et à la fondation duquel vont puissamment contribuer Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, trois mystiques d'action, tous trois venus de la Champagne. Avec eux, vertus d'héroïsme et vertus de sainteté, vont reflleurir là en une atmosphère

(1) Tempête de neige.

(2) Marie de l'Incarnation.

de martyr, de continuelle alarmé,
de constante abnégation.

Paul Chomedey de Maisonneuve est, projeté en plein XVII^e siècle, une figure magnifique de moine-chevalier. Sans doute, au Moyen-Age, se fut-il enrôlé parmi les Templiers ou les Hospitaliers de Saint-Jean. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, à ses yeux, le Canada c'est la prolongation de la Croisade, le pays où la voix de la France doit faire entendre l'appel de Dieu.

Maisonneuve était né à Neuville-sur-Vanne (à 22 kilomètres de Troyes), le 15 février 1612, de Louis de Chomedey et de Marie de Thomelin. Il eut plusieurs frères et sœurs. Parmi celles-ci, l'une épousa M. de Chevilly (ou de Chuly ?), une autre entra chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Troyes et devint Sœur Louise de Sainte-Marie. On les retrouvera un peu plus tard.

Dès sa prime jeunesse, Maisonneuve donne de belles preuves de bravoure. Dollier de Casson, son historien, ou plus exactement peut-être son panégyriste, dose de façon si savante le désir de glorifier son héros et le souci d'édifier son lecteur qu'il n'est pas toujours facile de vérifier les faits qu'il rapporte. Ainsi il nous dit que Maisonneuve, âgé de treize ans, affirme ses qualités de courage dans la guerre de Hollande. Or, cela nous place en l'année 1625 et nous ne voyons pas trop à quelles opérations cela fait allusion. Il est vrai qu'on se battait alors en tant d'endroits !!!

Ce qu'il y a de certain, c'est que Maisonneuve, officier distingué et valeureux, illustra avant la lettre ces servitudes et grandeurs militaires dont les hautes vertus d'abné-

gation se doublent souvent de légèretés, parfois de petitesesses. Jeune encore, il apprit, raconte-t-il, à une de ses sœurs, à pincer du luth afin de combler ses heures creuses et de pouvoir s'abstenir de toute réunion. Son double idéal, il le définit quand il dit à M. de La Dauversière n'ambitionner d'autre honneur en allant au Canada que « d'y servir Dieu et le roi, dans sa profession. »

Mais qui est ce La Dauversière, et comment Maisonneuve le rencontra-t-il ? Ceci tient presque du miracle et ce n'est pas un des chapitres les moins riches en fortuites conjonctures de l'histoire du Canada, qui en comprend tant.

La fondation de Montréal, en effet, procède de ce mysticisme si puissant au début du XVII^e siècle et dont il nous faut dire un mot sous peine de ne rien comprendre à la triple vocation de Maisonneuve, de Jeanne Mance et de Marguerite Bourgeoys. Car ces vocations individuelles s'intègrent dans la vocation canadienne qui secoua alors l'élite de la France.

La France d'alors ! qu'on se rende bien compte de ce qu'elle était. A l'extérieur, on est en pleine guerre de Trente Ans et ces misères de la guerre, Callot en a laissé des gravures pleines d'horreur. — A l'intérieur, ce sont les troubles de la Fronde et autour du jeune Roi, du Ministre, les intrigues souvent les plus louches.

Et, par un contraste surprenant, dans cette société tourmentée, troublée, un élan de foi commence de se marquer d'où découlera bientôt une vie religieuse incroyable, alimentée aux sources du plus haut mysticisme.

Avant que la Mère Marie de l'Incarnation n'ait entendu en songe Jésus et Marie lui parler du Canada,

M. de La Dauversière, un receveur des Tailles en résidence à La Flèche, était dès 1630 hanté par l'idée de créer pour l'île de Montréal une société de religieuses hospitalières sous le patronage de Saint-Joseph. M. de La Dauversière garda son secret plusieurs années jusqu'au jour où il put s'en ouvrir à M. Olier, au cours de la providentielle rencontre de Meudon, où les deux hommes qui ne s'étaient jamais vus se jetèrent dans les bras l'un de l'autre comme le font des amis de longue date.

Peut-être objectera-t-on que le hasard suffirait à expliquer tant d'événements extraordinaires. C'est possible, mais, comme on l'a dit, le hasard n'est-il pas souvent que l'incognito de la Providence ?

Quoi qu'il en soit, l'idée d'un Etablissement à Montréal prend corps. MM. de Renty et de Fancamp s'y intéressent. Toutefois, ces mystiques — et c'est ce qu'il y a de plus curieux chez eux — ne négligent pas les contingences et, en gens pratiques, ils commencent par fonder, sous le vocable de Notre-Dame de Montréal, une société.

A cette société, il faut un chef. Messieurs de Montréal se mettent en quête d'en trouver un et en parlent au Père Lalemant.

Or, justement, — et ici apparaît une fois de plus le côté merveilleux — le Père Lalemant vient de recevoir la visite d'un jeune officier qui, à la lecture des « Relations des Jésuites », a entendu l'appel du Canada. Ce jeune officier, on l'a deviné, c'est Maisonneuve.

Le Père Lalemant l'indique à M. de La Dauversière qui, incontinent, se rend à l'auberge de Maisonneuve, où il lie conversation avec celui-ci

sans se faire connaître tout d'abord. Entrevue décisive où, en quelques instants, se joue la destinée de ce soldat colonisateur qui voit, au Canada, la possibilité de réaliser son double rêve de servir Dieu et le Roi.

A un an environ de l'Exposition Coloniale qui a mis une telle auréole au front de tant de nos grands chefs, comment ne pas rappeler la belle figure de Maisonneuve ! Figure noble et pittoresque tout ensemble et qu'on voit très bien telle que l'a représenté, dans sa statue de Montréal, le sculpteur Laliberté, coiffé du grand feutre empanaché, chaussé de larges bottes à revers, selon la mode des mousquetaires du temps.

Aussi bien l'est-il mousquetaire, lui aussi, tout comme d'Artagnan, à la génération duquel il appartient et capable de montrer comme lui la plus magnifique bravoure et la plus admirable patience qui sont les vertus militaires essentielles.

Je ne sache pas, en effet, qu'on ait assez pris garde à cette date de 1641 où, pendant que d'Artagnan se bat en Picardie, Maisonneuve, lui, s'embarque pour le Canada.

Départ, du reste, qui n'a rien de triomphal ! Les deux vaisseaux qui composent l'expédition lèvent l'ancre le 20 août au port de La Rochelle : sur l'un est embarqué Maisonneuve ; sur l'autre Mademoiselle Mance, car la Société a pensé, à juste raison, qu'il fallait dans la colonie naissante une femme pour remplir les offices hospitaliers.

A quinze jours d'intervalle environ, les vaisseaux que le mauvais temps a séparés, arrivent à Québec en pleine arrière-saison. Et au Canada c'est déjà l'hiver. Force est donc à l'expédition de passer la saison des neiges à Sainte-Foy, près de Québec.

A dire vrai, l'accueil fait aux nouveaux colons a été plutôt frais. — Il n'est pas question ici de la température. — Dès le premier moment, déceptions et luttes ; les rivalités, les suspicions travaillent durant ces longs mois d'inaction, en vue d'empêcher l'Etablissement projeté à Montréal qui peut porter ombrage à Québec. C'est alors que Maisonneuve a cette réponse magnifique : « Je suis venu pour exécuter, non pour délibérer — (cela c'est un langage de soldat) —, et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changé en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie ».

Vraiment, n'est-on pas justifié à dire que, dans cette âme de preu, battait un cœur de mousquetaire !

Donc, au printemps de 1642, le paladin de la Nouvelle-France s'embarque sur une petite flottille composée d'une pinasse, d'une gabarre et de deux barques. Enfin, le 17 mai, les conquérants prennent terre dans l'île de Montréal. Aussitôt un autel est dressé par les soins de Jeanne Mance et de Madame de La Peltrie, autel sur lequel le Père Vimont célèbre la première messe.

Début marqué d'une foi simple et splendide où déjà chante l'épopée coloniale et la vocation missionnaire de la France !

Le Père Vincent l'a si bien compris que, sa messe une fois terminée, il salue le nouvel établissement de la France de ces paroles vraiment prophétiques : « Ce que vous voyez ici, ce n'est qu'un grain de sénevè..; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part ».

Aussitôt on s'installe dans des maisons de bois protégées de palissades de pieux. L'agglomération ainsi formée reçut de son gouverneur le nom de Villemarie.

Tout de suite, hélas ! l'inondation vint la menacer en attendant qu'arrivassent les Iroquois.

Ce furent de rudes années que celles-là, remplies d'épreuves et de dures privations, où bien des fois on fut sur le point de tout abandonner. Mais **Maisonneuve** a la foi, une foi imperturbable qui lui fait, en accomplissement d'un vœu, planter la croix au sommet de **Montréal**, à l'Épiphanie de 1643, comme pour affirmer la prise de possession contre laquelle rien ne prévaudra.

Cependant, il faut des hommes pour que vive la nouvelle colonie qui, plusieurs fois, faillit être emportée par les Iroquois. Cette menace en particulier se renouvela deux fois en une seule année (1651). Donc cette année-là, **Maisonneuve** repasse en France — la traversée ne devait pas être pourtant une partie de plaisir — déclarant que s'il ne peut ramener cent hommes, il ne reviendra pas.

Et le voilà à **Paris**, remuant ciel et terre avec l'aide de **Messieurs de Montréal**, courant chez **Madame de Bullion**, chez les **Ministres**, chez les grands, quêtant de l'argent, des hommes, des dévouements.

En 1652, il est prêt à repartir, ayant trouvé tout cela. **Madame de Bullion** a fourni les subsides ; les **Associés de Montréal** ont procuré 108 hommes et **Maisonneuve**, lui, a trouvé le dévouement en la personne de **Marguerite Bourgeoys**.

Avant de s'embarquer, en effet, le gouverneur a voulu courir jusqu'à **Troyes** pour y embrasser ses deux sœurs, **Madame de Chevilly** et

Sœur Louise de Sainte-Marie, religieuse de la Congrégation Notre-Dame. Auprès d'elles, il rencontre une sainte fille qui, depuis longtemps, se cherche dans les voies de l'apostolat. Dès que Marguerite Bourgeoys a entendu Maisonneuve, qu'elle n'a jamais rencontré, elle le reconnaît pour l'avoir vu en songe — toujours le fait mystique, on le voit — et, aussitôt conquise à son œuvre, elle consent à passer au Canada pour s'y occuper de l'instruction et de l'éducation des enfants.

Quand Maisonneuve rentre au Canada, en 1653, de Québec il se hâte d'informer Jeanne Mance de l'arrivée de la nouvelle recrue et voici en quels termes il l'annonce : « J'amène ici une excellente fille. C'est encore un fruit de notre Champagne qui semble vouloir donner à ce lieu plus que toutes les autres provinces réunies ensemble ».

Il y a là, évidemment, une exagération : mais il faut faire la part de l'esprit « mousquetaire ».

Nanti de ses ressources nouvelles, Maisonneuve étend la ville, remplace les bâtisses en bois par des constructions de pierre, fait défricher le sol et surtout organise la défense, car les Iroquois ne cessent d'être une menace de tous les instants. Et puis, il songe à doter Villemarie d'un clergé fixe.

Jusqu'ici, en effet, ce sont des missionnaires qui ont assuré le service religieux et M. Olier a promis d'envoyer des Sulpiciens. Or, M. Olier est très malade. Aura-t-il même le temps de tenir sa promesse ? Pour s'assurer ce concours spirituel, Maisonneuve n'hésite pas à se rendre une seconde fois en France.

Le 31 mars 1655, il signe par devant M^e Chaussière, notaire à Paris, un compromis affectant à l'hôpital de Montréal 3 ou 4 religieuses Hospitalières de La Flèche qui ne viendront qu'en 1659 ; puis, il se rembarque pour le Canada, avec quatre Sulpiciens : MM. de Queylus, Souart, Galinier et Dallec.

Voici du reste venir la période critique pour Montréal. On y vit dans un constant héroïsme, car, en dépit des prodiges du gouverneur, et de ses quelques miliciens, les Iroquois se font chaque jour plus redoutables, rôdant autour de l'enceinte et rendant impossibles les travaux de culture. Guerre de surprise avec ses attaques inopinées, ses meurtres, ses supplices... et quels supplices !

Pour tâcher d'éloigner cette perpétuelle menace, Maisonneuve se décide à porter la guerre chez ses terribles ennemis ; à cet effet, il autorise Dollard des Ormeaux et dix-sept jeunes gens à s'avancer jusqu'à Long Sault. Sacrifice magnifique, digne des plus beaux faits d'armes de notre histoire et où tous périrent après une lutte de trois jours, mais une lutte si sévère que, pour quelque temps, les Iroquois laissèrent respirer Montréal.

Et tandis que la lutte se poursuit, Maisonneuve sachant que tout conquérant est un bâtisseur, favorise les constructions, n'hésitant pas lui-même à aider de ses mains les ouvriers, comme par exemple (en 1657), pour la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, cherchant ainsi à assurer la vie en même temps que la sécurité de la colonie.

La sécurité, il faudra pour l'obtenir que se fasse l'expédition de M. de Tracy, mais à ce moment-là,

Maisonneuve aura quitté le Canada, car il aura l'amertume — inaugurant en cela la série des colonisateurs méconnus — de se voir, en 1664, remplacer dans ses fonctions de gouverneur de Montréal, sur l'ordre de M. de Mésy.

Pratiquant, en soldat, la sainte obéissance et, en chrétien, la sainte humilité, il quitta sans une plainte sa conquête et se retira à Paris, où il mourut le 9 septembre 1676, en son logis de la rue des Fossés-Saint-Victor, sur la paroisse Saint-Etienne-du-Mont.

Les 22 années de vie héroïque et obscure que Maisonneuve avait passées là ne devaient pas être perdues pourtant et si d'autres en ont cueilli les fruits, la cité qu'il fonda il y a 290 ans lui rend aujourd'hui un éclatant témoignage, puisqu'avec ses 1.200.000 habitants elle compte actuellement au nombre des plus grandes villes du monde et qu'elle est même la seconde ville de langue française après Paris.

Ainsi, dans les racines profondes de la grande ville, il y a la ténacité d'un gentilhomme de Champagne.

*
**

Nous avons vu les précieuses auxiliaires que celui-ci avait trouvées dans sa province natale. C'est grâce à ces deux femmes, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, que furent assurés dans Montréal le soin des malades et la formation des âmes.

Jeanne Mance était née, en 1606 à Nogent-le-Roi (aujourd'hui Nogent-en-Bassigny), au diocèse de Langres. Elle appartenait à une famille aisée et cependant elle ne se mariait pas. Elle avait 34 ans quand, par un chanoine de Langres, elle entendit

parler de la Duchesse d'Aiguillon qui venait de fonder l'hôpital de Québec et de Madame de La Peltrie qui, peu auparavant, s'était embarquée pour le Canada. Aussitôt, elle se sent envahie, elle aussi, par la vocation canadienne. Elle vient à Paris et se renseigne auprès des Jésuites, les Pères Lalemant et Saint-Jure. La reine Anne d'Autriche et la princesse de Condé se la font présenter. Désormais, sa décision est prise, mais il lui faut encore vaincre l'opposition de sa famille et ce sera le plus dur de sa tâche !

Enfin, elle triomphe ! Une entrevue avec un Récollet, le Père Rapin, et avec Madame de Bullion, la grande bailleuse de fonds de Villemarie, achève de la confirmer dans sa voie ; elle veut à Montréal fonder un hôpital comme les Hospitalières de Dieppe en ont fondé un à Québec, à l'instigation de la Duchesse d'Aiguillon.

Ainsi, Jeanne Mance, — et ceci est à retenir, — s'en va au Canada animée de l'esprit des « Charités », fondées par Saint-Vincent de Paul, dans le temps qu'il était aumônier chez les Gondi, à Montmirail et à Joigny.

Ces associations pieuses se répandirent à l'origine en Champagne où il existe encore dans les églises (surtout dans l'Aube) beaucoup de tableaux dits de Charité.

Les dames de Charité, — tel est leur premier nom, — étaient non des religieuses, mais des femmes pieuses animées de ce splendide esprit de renoncement qu'on retrouvera quelques années plus tard dans les Filles de la Charité.

Ces dernières, en effet, ont été fondées en 1633-34 et la grande nouveauté, — en même temps que la grande hardiesse, — de Monsieur

Vincent est d'avoir osé créer un institut de religieuses non cloîtrées, — ce qui ne s'était jamais vu, — destinées à se répandre dans le monde.

Nul doute que le souffle de charité qui passait alors sur la France n'ait dès longtemps animé Jeanne Mance qui va le porter jusqu'au cœur de la grande forêt canadienne.

Jeanne Mance s'embarque à La Rochelle, en 1641, en même temps que Maisonneuve. Elle passe l'hiver à Saint-Michel, près de Québec, où elle rencontre Madame de La Peltrie qui se prend pour elle d'une si étroite amitié qu'elle s'embarquera en sa compagnie, le 8 mai 1642, à destination de Montréal.

Les débuts à Montréal furent cruels, on se le rappelle. Dès 1643, les Iroquois attaquent ; aussitôt Jeanne Mance commence son ministère d'infirmière. Ministère qui était si peu une sinécure qu'en 1644 on construit un hôpital avec les fonds de Madame de Bullion et que quatre ans plus tard, en 1648, la fondation sera élevée à 60.000 livres à la condition que Mlle Mance administrera l'établissement jusqu'à sa mort ; qu'elle y sera nourrie et entretenue et qu'après sa mort on y installera une communauté d'Hospitalières.

Les termes de la fondation donnent une impression de sécurité que les événements, certes, ne comportaient pas. Les affaires de Villemarie deviennent même si mauvaises que Jeanne Mance repasse en France, en 1649, pour sauver, si c'est encore possible, le boulevard de la colonie et, grâce à elle, la Compagnie de Messieurs de Montréal qui était sur le point de se dissoudre, se réorganise.

Au point de vue financier, l'affaire repart, mais cela ne rend pas plus souriante la situation de Montréal, car à son retour, l'état de guerre est tel qu'elle doit abandonner son hôpital et se réfugier dans le fort. Pour comble d'infortune, à quelques années de là, Jeanne Mance fait, au cours de l'hiver de 1657, une chute si malheureuse qu'elle se fracture le poignet et qu'elle reste estropiée. Douleurs intolérables, soins de tous les instants, impossibilité de remplir les devoirs de sa charge.

Dans ces conditions, l'envoi des religieuses Hospitalières devient plus que jamais nécessaire. Pour s'occuper de cette affaire, Jeanne Mance repasse en France en 1658 et elle est miraculeusement guérie, le 2 février suivant, en faisant toucher son bras au reliquaire contenant le cœur de M. Olier. Miracle constaté, attesté, qui montre une fois de plus la part de surnaturel dans les origines de la Nouvelle-France.

Quand Jeanne Mance repart dans le courant de l'été de 1659, elle emmène avec elle trois religieuses hospitalières de La Flèche. Il était grand temps. La guerre était plus violente que jamais ; elle l'était à tel point que Louis XIV dut, en 1665, envoyer le régiment de Carignan-Salières qui construisit des forts sur la rivière Richelieu. Au cours d'une épidémie qui frappa les troupes alors, les religieuses de Jeanne Mance furent particulièrement appréciées ; aussi, en dépit des oppositions de Mgr de Montmorency-Laval, obtinrent-elles des lettres patentes du Roi, en août 1669. Déjà, trois ans plus tôt, en 1666, le Pape Alexandre VII avait reconnu leur Institut sous le nom de Filles de Saint-Joseph.

Dès lors, Jeanne Mance était tranquille sur le sort de sa communauté, mais pour arriver à ce résultat il lui avait fallu vingt-huit années de lutttes, d'efforts, de démarches, de souffrances. Rassurée sur l'avenir, elle attendit la mort en continuant d'administrer l'Hôtel-Dieu et trépassa en juin 1673, âgée de 67 ans, dont 32 passés au Canada.

Les Hospitalières de Montréal, depuis leur fondatrice, ont donné naissance à six Maisons dispersées en divers diocèses de la province de Québec. Quant à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il possède actuellement 275 lits et l'on y compte près de 100 religieuses. Et le dévouement est bien resté celui des débuts, puisqu'en 1912 l'Evêque demandant les religieuses pour aller soigner des lépreux, à Canton, toutes se présentèrent pour partir.

Le temps ne fait que confirmer, on le voit, les fondations qui ont été considérées, comme celle de Jeanne Mance, sous l'angle de l'éternel.

*
**

Ainsi en fut-il pour l'Institut de Marguerite Bourgeoys. Celle - là aussi appartient à cette race des grands mystiques du XVII^e siècle et l'on trouve en elle, avec un sens aigu des réalités, une spiritualité d'une élévation peu commune.

Elle était née à Troyes le Vendredi Saint, 17 avril, de l'année 1620. De bonne heure elle perdit sa mère et s'occupa d'élever ses frères et sœurs ; mais, dès ce moment, la vie religieuse l'attirait. Elle s'en fut donc frapper chez les contemplatives, Carmélites et Clarisses, qui ne l'admirent point.

Alors, tout simplement, elle s'affilia à la Congrégation externe des

Chanoinesses de Saint-Augustin qui s'étaient établies à Troyes en 1628 et plus communément connues sous le nom de Congrégation Notre-Dame de Saint-Pierre Fourrier.

La direction de ces congréganistes dont Marguerite Bourgeoys devint bien vite la préfète, était confiée à Sœur Louise de Sainte-Marie, la propre sœur, on se le rappelle, du chevalier de Maisonneuve et de Madame de Chevilly. C'est chez cette dernière que Marguerite Bourgeoys s'en vint trouver refuge à la mort de son père, alors qu'elle songeait de nouveau à se consacrer à Dieu. Des visions la confirmaient dans cette voie sans qu'elle sut pourtant à quelle famille monastique s'agréger. Et voici que, à ce moment, — nous sommes en 1653, — Maisonneuve qui repart au Canada, vient dire adieu à ses sœurs.

A peine Marguerite Bourgeoys l'a-t-elle vu qu'elle reconnaît en lui une des figures de ses visions. Par ailleurs, elle sait tout ce qui se passe au Canada. Sa décision est prise sur-le-champ. Elle partira avec mission de se consacrer aux enfants et de créer des écoles. Elle a 33 ans et s'en va dénuée de tout, en vraie religieuse, encore qu'elle ne soit affiliée à aucun ordre. Elle s'embarque en même temps que la levée de 108 hommes emmenés par Maisonneuve et arrive à Québec le 22 septembre 1653. Bientôt après, elle est à Montréal auprès de Jeanne Mance. Elle installera sa première classe dans une étable, en 1657, et c'est elle qui élèvera la première petite Iroquoise.

Comme ses deux compatriotes, Maisonneuve et Jeanne Mance, elle retournera souvent en France, sans regarder à sa peine. Trois fois elle effectuera la pénible traversée, la

première fois en 1658 avec Jeanne Mance malade.

A son retour, elle ramène de Troyes trois collaboratrices, Aimée Chatel, Catherine Crolo, Marie Raisin et une petite fille qui, plus tard, épousera Nicolas Boyer. Tout ce monde s'embarque à La Rochelle avec les Hospitalières de La Flèche, emmenées par Jeanne Mance.

Grâce à ces auxiliaires, elle va pouvoir fonder un pensionnat et instruire les jeunes filles de la colonie. Si grande est l'estime qu'on professe pour elle qu'on lui confie aussi jusqu'à leur mariage les « Filles du Roi » (1), et, plus tard, en 1677, elle reçoit Thérèse Tégakouita qui mourra quelques années après en de tels sentiments que sa cause est aujourd'hui introduite en cour de Rome.

Mais, auparavant, elle a fait en 1670 un second voyage en France pour demander au Roi des Lettres patentes que Louis XIV signa en mai 1671, dans la tranchée devant Dunkerque.

En possession de ces Lettres, elle retourne à Troyes pour y chercher de nouvelles recrues destinées à vivre avec elle en communauté. Ce sont : Elisabeth de La Bertache, Madeleine Constantin, Thérèse et Marguerite Soumillard, Perrette Laurent, Geneviève Durosoy.

Quand ce renfort fut installé à

(1) Les « Filles du Roi » étaient des jeunes filles élevées dans les hôpitaux ou les orphelinats et choisies sur l'avis du curé, de l'aumônier ou des supérieures, en raison de leur conduite irréprochable et de leurs aptitudes professionnelles. On leur proposait d'aller se fixer au Canada. Si elles acceptaient, le Roi prenait à sa charge les frais de leur voyage et de leur entretien dans une communauté jusqu'à leur établissement ; en outre il leur assurait une dot au jour de leur mariage.

Montréal, Marguerite Bourgeoys, après les approbations du pouvoir temporel, voulut obtenir la reconnaissance du pouvoir spirituel, c'est-à-dire des statuts et une règle, mais l'Evêque se montra beaucoup moins bienveillant que le Roi, ce qui sera pour Marguerite Bourgeoys l'épreuve de toute sa vie.

Mgr de Laval, en effet, encore qu'il fût un saint homme, ne voulait rien entendre. Sans doute, ne concevant pas les sages hardiesses de Monsieur Vincent, était-il effrayé à la pensée de ces femmes qui prétendaient se donner à la vie religieuse, mais sans la clôture. Ce fut des deux côtés un magnifique assaut de ténacité, Marguerite Bourgeoys n'hésitant pas, en 1679, à faire une troisième fois le voyage de France où elle savait trouver son évêque et comptant pour le fléchir sur de puissantes influences habilement manœuvrées. A cet effet, elle voit Madame de Miramion, supérieure des Filles de Sainte-Geneviève, M. Tronson et d'autres. Peine perdue : elle dut rentrer à Montréal les mains vides.

Et pourtant, les faits parlent en sa faveur. Ainsi, les jeunes sauvagesses s'accoutument beaucoup mieux du régime de la congrégation de Montréal que de celui des Ursulines cloîtrées de Québec, puisque deux d'entre elles entreront comme religieuses dans la Congrégation : Barbe Attontinon et Thérèse Gannensagouas, qui mourront en 1691 et 1695.

La réputation des Filles de Marguerite Bourgeoys fut telle que, sans statuts ni règle fixe, elles furent appelées pour fonder des établissements à l'île d'Orléans, à Québec, à la Pointe-aux-Trembles, à Château-Richer, à Lachine.

Mais on le sait, ce que femme veut... Eh bien ! Dieu, une fois de plus, le voulut. Marguerite Bourgeoys attendit le temps qu'il fallut et, en 1698, elle eut la joie de voir la règle de la Congrégation donnée et acceptée par Mgr de Saint-Vallier.

L'ardent désir de la fondatrice était récompensé. Maintenant, elle pouvait chanter son *Nunc dimittis*. Moins de deux ans plus tard, le 12 janvier 1700, elle s'en retournait à Dieu dans sa 80^e année. L'Eglise la compte aujourd'hui parmi ses Vénérables.

Ce qui mit tout de suite en grande faveur la Congrégation, c'est la variété de l'enseignement qu'elle donna dans ses écoles gratuites, où, à côté des études proprement dites, se professaient des cours de travaux d'art, d'art appliqué, d'ouvrages féminins. Il y eut même des Ecoles Ménagères. On le voit, nous n'avons rien inventé et cela est si vrai que les instructions des Sœurs, en 1686, font allusion aux livres latins nécessaires aux religieuses pour leur enseignement.

Aussi l'Institut connut - il une vogue qui ne s'est jamais ralentie et dont Jean-Charlemagne Brack, un protestant, qui écrivait en 1927, a dit : « Les Filles de Marguerite Bourgeoys représentent l'élément vital de la vie intellectuelle des Sœurs enseignantes ». Si la valeur de l'arbre se mesure aux fruits, voici quelques chiffres édifiants. Ils sont pris dans un annuaire de 1931. Aujourd'hui, les Dames de la Congrégation Notre-Dame comptent 2.415 religieuses, 173 établissements, 4 écoles normales, 30 écoles ménagères, 50.600 élèves.

Quand on sait le rôle des femmes canadiennes dans la famille et dans

la société de leur pays, il est permis d'en reporter quelques mérites sur leurs éducatrices, continuatrices de l'œuvre de Marguerite Bourgeoys et des Filles amenées par elle de sa lointaine Champagne.

*
**

Ouvrons ici une courte parenthèse pour signaler qu'après les Enseignantes et les Hospitalières, les Contemplatives trouvèrent aussi bon accueil au Canada, mais plus tard. C'est en effet, au XIX^e siècle seulement que sera fondé, à Montréal, le premier Carmel du Canada et il le sera encore par une Champenoise, Mère Marie-Séraphine du Divin Cœur de Jésus.

Cette religieuse, qui appartenait à la famille Duchâtel, était née à Reims, en 1816, et c'est là, après 40 ans de profession religieuse qu'elle fut choisie pour aller installer, en 1875, un Carmel à Montréal, où elle devait mourir en prédestinée, le 9 janvier 1888, laissant derrière elle un florissant monastère.

*
**

Jusqu'ici, les faits nous ont tenu presque exclusivement à Montréal ; avec l'Intendant Jean Talon qui va compléter la galerie des valeurs champenoises, les vues vont s'étendre sur la colonie tout entière.

Jean Talon, l'élève de Colbert, est le grand intendant du Canada. Assurément, il n'est pas, lui, un mystique ; mais il est d'action et se révélera un incomparable administrateur, un réalisateur de premier ordre, un homme qui voit grand et regarde loin, en un mot un animateur comme on dit aujourd'hui, à la manière d'un Lyautey.

Il était né à Châlons-sur-Marne, vers 1625, et appartenait à une

branche champenoise de la grande famille des Talon, dont plusieurs membres tiennent une place considérable dans les annales parlementaires du XVII^e siècle.

Entré dans l'administration militaire vers 1653, il fut d'abord commissaire des guerres en Flandre, puis intendant de l'armée de Turenne. Après la prise du Quesnoy, il y fut nommé commissaire ; puis, en 1655, il est pourvu, à 30 ans, de l'intendance du Hainaut. Il passa dix ans dans ce pays et y réussit de telle sorte qu'en 1665, le Roi le nomme intendant de la Nouvelle-France. Il a 40 ans quand il débarque à Québec.

Il trouve la colonie affaiblie par une guerre de vingt années contre les Iroquois. Avant tout, donc, il faut pacifier le pays et cette tâche sera celle de M. de Tracy, lieutenant-gouverneur, et de M. de Courcelle, gouverneur.

Une fois acquise, la sécurité indispensable au développement économique, Talon aborde l'organisation intérieure avec un esprit de méthode, une sagesse et une clairvoyance qui, en peu de temps, vont faire prendre au Canada conscience de sa richesse, de sa puissance, de sa vitalité.

Pour connaître les éléments de la solution du problème, il procède d'abord au recensement de la population et à l'inventaire des terres concédées ; et tout de suite il préconise, à l'encontre de la dissémination pratiquée jusqu'alors, un groupement plus serré des habitations, de façon à faciliter l'entr'aide des colons et à rendre plus efficace la défense en cas d'incursion des sauvages.

Cette répartition nouvelle s'accompagne aussitôt d'un défrichement

plus rationnel du sol et d'une mise en culture plus soignée.

Salone, l'historien du Canada, a eu un mot très profond qui est pour Talon le plus beaux des éloges : « Certes, au Canada, dit-il, avant lui il y a des colons, et des colons de la meilleure espèce, mais ce n'est qu'après lui qu'il y a une colonie ».

Rien n'est plus vrai. Et ces colons, Talon s'efforce tout d'abord d'en accroître le nombre. Aussi favorise-t-il l'immigration de tout son pouvoir. Sous son intendance, de 1665 à 1671, plus de 1.800 personnes arrivent de France pour se fixer dans la colonie. Et dans ce nombre ne figurent pas les 412 soldats laissés en 1668 par le régiment de Carignan-Salières, soldats qui consentent à devenir Canadiens et à se marier dans le pays.

A ces colons excellents s'offre une terre si riche que Talon caresse le rêve de voir bientôt le Canada se suffire à lui-même. A côté de la culture du blé, il introduit donc celles du chanvre et du houblon qui entraîneront la création de corderies, de tissages et de brasseries. Il développe l'élevage qui doit pourvoir à la nourriture, mais aussi au vêtement avec la laine et le cuir. Devinant l'avenir des pêcheries, il aide à leur extension et il crée des chantiers de constructions navales à Québec, puis dans la rivière Saint-Charles. Grâce aux navires qui sortiront de ces cales, il établira des relations régulières entre le Canada et les Antilles. Enfin, il s'efforce de régler la traite des pelleteries et l'importation des boissons alcooliques.

Pour faciliter les transactions nées de cette activité économique, Talon crée des routes, cherche à assainir

les finances et à assurer l'exercice d'une ferme justice.

Et malgré l'immensité de son labeur en tous ces domaines si variés, il trouve encore le temps de se donner à l'action sociale, pour employer une expression toute moderne, ne dédaignant pas d'aller voir les colons chez eux, favorisant les familles nombreuses, exigeant des femmes qu'elles apprirent à filer, visitant et protégeant les communautés.

Dans la seconde période de son Intendance, à partir de 1670, Talon, tout en poursuivant les grandes œuvres entreprises, porte ses regards au-delà de la vallée du Saint-Laurent qu'il considère comme une magnifique voie de pénétration et donne corps à ses vues d'expansion lointaine.

La Nouvelle-France devant être à ses yeux, un foyer de rayonnement, il pousse nos établissements jusqu'au lac Ontario. Le premier, il envoie en reconnaissance vers le Sud-Ouest Saint-Lusson et Cavelier de la Salle pour y chercher des routes vers le Mexique et la Mer Vermeille. Un peu plus tard, il charge Joliet et le Père Marquette de s'avancer dans la vallée du Mississippi. Au Nord, par le Saguenay, le lac Saint-Jean et le Mistassini, il demande au Père Albanel, à Saint-Simon et à Couture de gagner la baie d'Hudson. Déjà, il est hanté, semble-t-il, par la communication des deux Océans. Enfin, en 1671, il confie à Saint-Lusson le soin de chercher une route de terre entre le Canada et l'Acadie.

Les découvertes qui vinrent par la suite ont justifié l'amplitude du coup d'œil de Jean Talon et ses successeurs ont montré la part de réalité qui emplissait ses rêves de grand colonial.

En moins de sept années, il avait révélé le Canada à lui-même, lui avait donné sa personnalité et on peut dire que jusqu'en 1763 la colonie a vécu sur son œuvre géniale. Aussi, en toute sincérité, Talon pouvait-il écrire au Roi : « Je ne suis pas un homme de Cour et je ne dis pas, par la seule passion de plaire et sans un juste fondement, que cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand. »

La monarchie française n'est plus, mais le Canada a pleinement confirmé la prophétie de l'Intendant Talon qui mourut en 1694, six ans avant Marguerite Bourgeoys, la dernière survivante des grands Champenois.

*
* *

Les quatre grands noms qui viennent d'être évoqués remplissent une des plus belles pages de notre histoire coloniale et on peut dire qu'ils ont fait école ; car, à y regarder de près les méthodes actuelles d'installation en terre lointaine sont assez semblables à celles que nous leur avons vu pratiquer.

Le conquérant et le missionnaire paraissent, celui-ci souvent le premier. On organise quand on le peut un service de soins médicaux où les religieuses tiennent le rôle d'infirmières et d'hospitalières. Le terrain une fois préparé, apparaissent les éléments de fixation ; puis quand l'établissement est sûr, l'enseignement à son tour s'organise. Dès lors l'agglomération peut se développer et l'administrateur a devant lui un beau champ d'action.

Certes, dans les grands desseins poursuivis avec tant de foi, d'héroïsme, de clairvoyance, de ténacité par Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Talon, il

y a toute la raison et le sain équilibre du XVII^e siècle ; mais il y a aussi comme un écho du souffle épique du Moyen-Age et leurs vies pour nous s'enveloppent d'un parfum de légende, parfois même de légende dorée ! Floraison d'un passé merveilleux, elles portaient en elles le germe d'un glorieux avenir que l'Exposition Coloniale a si complaisamment étalé l'an passé sous nos yeux éblouis.

Tant il est vrai que rien n'est si près souvent de la légendaire épopée que la toute simple et magnifique histoire !

FAIT A CHALONS-SUR-
MARNE, IMPRIMERIE DU
" JOURNAL DE LA MARNE "
50, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

BNQ



C000262146